

# Le Trait d'union

BULLETIN MUNICIPAL

# d'union

LA SALLE LES ALPES

AOÛT 2025



RETROSPECTIVE  
P. 04

VIE ASSOCIATIVE  
P. 05

ACTIONS ÉCO  
RESPONSABLES  
P. 06-07

VOS SERVICES  
P. 08-09

LES TRAVAUX  
P. 10-11

RETOUR EN IMAGES  
P. 12

RESIDENCE MMV  
P.13

LE GROUPE SCOLAIRE  
P. 14

LE VOYAGE DES AINÉS  
P. 15

BIBLIOTHEQUE  
P.16

BILAN DU MANDAT  
P.17

VOTRE COMMUNE  
P.18-19



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

- BERT Roma, Suzanne 10 mars 2025

### DÉCÈS

- FAURE Jaqueline, Françoise, Sidonie  
veuve GROLIER 19 janvier 2025  
- LABANDE François 20 mars 2025  
- BIBOUD Daniel, Antoine 30 mars 2025

### MARIAGES

- THERY Julie, Laurence et  
MOLCO Fabien, Mathieu, Pierre 02 mai 2024  
- FACON Audrey et MASSE Jérôme 20 juin 2025  
- PAILLOUX Marine et TORRENTE Thomas 12 juillet 2025



## NUMÉROS UTILES

### MAIRIE

Le lundi, mercredi  
et vendredi :  
9h -12h et de 14h - 16h30  
Le mardi et jeudi :  
9h -12h  
RDV du Maire le mercredi  
matin sur RDV  
04 92 25 54 00

### PISCINE MUNICIPALE

Piscine ouverte  
du 1<sup>er</sup> décembre au 30 avril  
et du 15 juin au  
15 septembre  
04 92 51 28 51

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au vendredi :  
9h-12h et 14h-17h  
sauf le vendredi après-midi  
04 92 24 76 70

### BIBLIOTHÈQUE

Lundi 15h - 18h30  
Mercredi : 10h - 12h et 15h - 18h30  
Samedi : 10h - 12h et 15h - 18h30  
Ouverture supplémentaire des  
vacances de Noël aux vacances de  
printemps ainsi que juillet et août  
Vendredi : 10h -12h et 15h -18h30  
04 92 24 83 75

### SERVICES TECHNIQUES

Ouverts du lundi au vendredi  
8h30 - 12h et de 13h30 - 17h  
fermés le mercredi  
04 92 24 79 03

### CCB

Communauté de Communes  
du Briançonnais (astreintes)  
04 92 21 35 97

## SOMMAIRE

RETROSPECTIVE  
P. 04

VIE ASSOCIATIVE  
P. 05

ACTIONS ÉCO  
RESPONSABLES  
P. 06-07

VOS SERVICES  
P. 08-09

LES TRAVAUX  
P. 10-11

RETOUR EN IMAGES  
P. 12

RESIDENCE MMV  
P.13

LE GROUPE SCOLAIRE  
P. 14

LE VOYAGE DES AINÉS  
P. 15

BIBLIOTHEQUE  
P.16

BILAN DU MANDAT  
P.17

VOTRE COMMUNE  
P.18-19

### Astreintes

Service Assainissement :

0 977 40 11 36

### MAISON MEDICALE

04 85 96 02 90

### URGENCES

Samu : 15  
Police Secours : 17  
Sapeurs-Pompiers : 18  
Personnes sourdes ou malentendantes  
qui souhaitent joindre les urgences : 114  
Centre Antipoison : 04 91 75 25 25  
Violence Femmes Info : 3919  
Enfance en danger : 119

Direction de la publication : Emeric Salle  
Supervision : Saïd Bouchirab  
Création graphique : Esquiss (Saint-Chaffrey)  
Impression : Les Editions du Fournel  
Dépôt légal : à parution Août 2025



## ÉDITO DU MAIRE

Chères et Chers Salatis, chers amis,

*Je suis très heureux d'évoquer l'actualité communale dans ce nouveau magazine du « Trait d'union ».*

*L'activité touristique qui rythme nos saisons a été très bonne cet hiver alors qu'elle est plutôt décevante en ce début d'été.*

*Afin de garder notre destination de Serre Chevalier attractive tout en sauvegardant notre qualité de vie, chacun d'entre vous a pu constater que nombre d'investissements importants ont été réalisés, illustrant notre ambition d'un territoire durable et tourné vers l'avenir.*

*Un avenir qui se dessine avec les jeux olympiques et paralympiques (JOP) d'hiver en 2030, puisque vous le savez, le site d'épreuves de Serre Chevalier est situé sur la commune et concernera trois disciplines (Big air, ski bosses, ski acrobatique).*

*Ces JOP en 2030 sont une opportunité incroyable de développement et d'héritage pour notre territoire, avec des avancées majeures en matière de mobilité et de projets d'aménagements sur lesquels nous travaillons depuis un an et demi déjà.*

*Par ailleurs, certains projets se terminent cette année : c'est le cas pour la requalification de la rue de la Guisane ainsi que pour l'aménagement du Pontillas et sa liaison avec la résidence de tourisme MMV qui ouvrira ses portes en décembre prochain.*

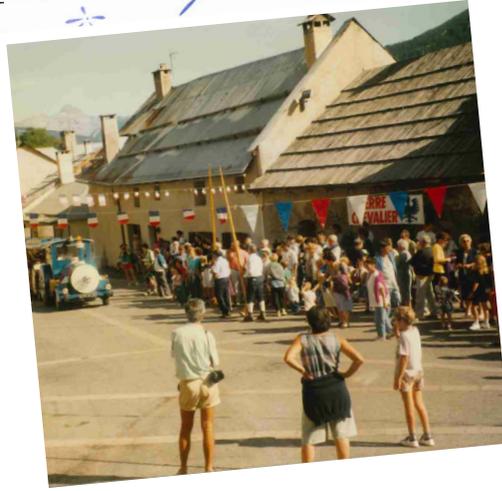
*D'autres projets sont en cours et font l'objet d'études avant d'entrer en phase opérationnelle : la création d'une crèche intercommunale ainsi que la rénovation de l'école élémentaire Louis Taravellier, mais aussi l'indispensable création de logements à destination de l'habitat permanent sur la zone du Pilon.*

*Nous avançons aussi sur la mobilité douce avec nos voisins de la vallée, puisque la Via Guisane est désormais lancée et permettra d'ici deux ans de cheminer confortablement de Briançon au Monêtier-les-Bains.*

*Ce travail, illustré par ces nombreux projets mais aussi par une gestion courante sérieuse, demande un investissement au quotidien de l'ensemble de l'équipe municipale ainsi que des agents de la commune.*

*Je les remercie vivement pour leur implication, notre commune est belle, soyons en fiers.*

# RÉTROSPECTIVE LES FÊTES DE VILLAGE



## VIE ASSOCIATIVE

### ↳ CRÉATION D'UN COMITÉ DE FÊTES

#### La commune de La Salle-les-Alpes a lancé un appel à volontaires

La commune de La Salle-les-Alpes a décidé de donner un nouveau souffle à la vie locale en créant un Comité des Fêtes. L'objectif ? Favoriser le lien social, développer l'animation du village tout au long de l'année, et offrir à tous des moments de convivialité et de partage.

Dans cette perspective, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé au printemps auprès des habitants motivés, désireux de s'investir bénévolement pour animer la commune. Pas moins d'une dizaine de personnes se sont fait connaître.



ENSEMBLE, DONNONS VIE  
À UN COMITÉ DYNAMIQUE ET CRÉATIF,  
À L'IMAGE DE NOTRE VILLAGE !

#### Pourquoi un Comité de Fêtes ?

Les fêtes et les animations font partie intégrante de l'identité d'un village. Elles permettent de rassembler les générations, de créer des souvenirs communs et de valoriser les traditions locales. Un Comité des Fêtes actif est un véritable moteur de dynamisme : il peut initier de nouveaux projets, accompagner les temps forts de la vie communale, et renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté vivante et solidaire.

#### Le futur comité aura pour mission de concevoir, organiser et coordonner des événements tels que :

- Fêtes de village
- Animations pour enfants et familles
- Concerts et spectacles
- Marchés thématiques
- Célébrations traditionnelles (fête du village, feux de la Saint-Jean, Noël, etc.)

#### Le Comité des Fêtes, en bref, c'est :

- ✓ Devenir acteur de la vie locale
- ✓ Proposer et mettre en œuvre des idées d'animations
- ✓ Créer de nouveaux temps forts à vivre ensemble
- ✓ Participer à la transmission ou au renouvellement des traditions locales

Bonne idée

Et pourquoi pas, créer de nouvelles manifestations qui deviendront les rendez-vous incontournables de demain !

## ACTIONS ÉCO RESPONSABLES

### LA VIA GUISANE EN BONNE VOIE

Rêvée, imaginée et attendue depuis des années, la Via Guisane franchit une étape importante : le SIMV de Serre-Chevalier engage les discussions pour acquérir les parties privées de l'itinéraire. Un jalon essentiel avant le lancement de la phase opérationnelle !

#### Mais la Via Guisane, c'est quoi ?

Un cheminement piéton et cyclable qui reliera demain Le Casset à Briançon, au fil de la Guisane. Pensée pour les trajets du quotidien, les sorties sportives et les itinéraires touristiques, cette douce voie vise à sécuriser les usages, protéger les terres agricoles et préserver la nature.

#### Un projet repensé pour mieux répondre aux enjeux locaux.

L'idée de la Via Guisane a vu le jour en 2010, portée par les élus des 3 communes de la vallée de la Guisane. Après une 1ère tentative en 2015, les échanges avec les habitants et les acteurs de la vallée ont permis de relancer le projet. Depuis 2021, le tracé définitif est arrêté. Une équipe pluridisciplinaire accompagne désormais le SIMV de Serre Chevalier : bureau d'études, paysagiste, écologue, agence de concertation...

Nouvelle avancée en

## 2025

Les propriétaires des terrains concernés ont été contactés pour engager des discussions préalables à l'obtention de la maîtrise foncière. Un grand pas en avant sur le chemin de ce projet de territoire pour les habitants et avec les habitants.



### CHANTIER NETTOYAGE DU LAC ROND

La commune de La Salle les Alpes, en partenariat avec l'association Mountain Wilderness et Natura 2000, organise un chantier bénévole de nettoyage du lac Rond le week-end des 23 et 24 août prochains ou, en cas de conditions météorologiques défavorables, les 30 et 31 août 2025.

Ce chantier a pour objectif de ramasser et d'évacuer les déchets présents dans le lac Rond, ses bordures et milieux limitrophes, ainsi que dans les vallons de Cristol, du Longet et de l'Oule. En mobilisant une quarantaine de bénévoles durant ces deux journées, la Commune de la Salle les Alpes espère redonner à ces lieux emblématiques toute leur beauté naturelle.

L'association Mountain Wilderness, reconnue pour son expertise dans le démantèlement d'installations obsolètes et la préservation des espaces montagnards, apportera son soutien technique et organisationnel à cette action.

Le lac Rond est situé dans le vallon de Cristol sur la commune de la Salle-les-Alpes. Situé à 2339 mètres d'altitude, il est cartographié dans l'atlas départemental des zones humides des Hautes-Alpes. Des inventaires ont mis en évidence la patrimonialité du lac en lien avec les habitats naturels et les espèces patrimoniales présentes ainsi qu'un enjeu de conservation lié aux déchets présents dans le lac et dans les milieux limitrophes.

En effet, par le passé, le propriétaire privé avait aménagé une pisciculture sur ce lac et la zone humide située en amont. Lorsque la commune est devenue propriétaire de ce lac, l'ancien propriétaire privé n'a pas démonté ses installations et tous les déchets sont restés sur place (tôles en fer, barres

de fer, tubes et grilles métalliques, bouteille de gaz, bobines de fil de fer, retenus, détritiques liés à une cabane qui a été détruite (petit poêle, gazinière...)).

Près de 40 ans après la fin de cette utilisation piscicole, la commune et ses partenaires (chargée de mission Natura 2000, association « Mountain wilderness »...) souhaitent évacuer tous ces déchets afin de limiter les pollutions environnementales et paysagères liées à leur présence.

Deux journées avec une quarantaine de bénévoles dont les élus de LA SALLE LES ALPES vont permettre de ramasser et évacuer tous ces déchets.



## ACTIONS ÉCO RESPONSABLES

### DEVELOPPEMENT DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES



#### Où les trouver ?

- 📍 Parking de la Chirouze, RD1091
- 📍 Maison médicale, chemin des Charrières
- 📍 Parking Entre-les-Eaux, RD 1091
- 📍 Parking du Pontillas, route de Pré-Long
- 📍 Parking du Rozé
- 📍 Parking de l'UCPA
- 📍 Parking du Bez
- 📍 Place du Verney
- 📍 Parking de la Mairie
- 📍 Parking de la Piscine
- 📍 Parking de l'Aigle

Dans le cadre de la transition énergétique et de son engagement en faveur de la mobilité durable, la commune de La Salle Les Alpes poursuit le déploiement des infrastructures dédiées aux véhicules électriques. Désormais, plusieurs bornes de recharge sont accessibles aux usagers sur l'ensemble du territoire communal.

Ces équipements permettent aux habitants et aux visiteurs de recharger leur véhicule facilement, contribuant ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la promotion d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement.

Nous vous invitons à profiter de ces nouvelles installations et à adopter des modes de déplacement plus durables.



### RENOUVELLEMENT DE L'AIDE À L'ACHAT DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



Ensemble, agissons pour une commune plus verte !

**Forte du succès rencontré lors des précédentes campagnes, la municipalité a décidé de renouveler l'opération d'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE).**

Cette démarche, plébiscitée par les habitants, s'inscrit pleinement dans les engagements de la commune en faveur de la transition écologique et de l'amélioration du cadre de vie. Le vélo à assistance électrique constitue une alternative idéale à la voiture pour les trajets du quotidien, notamment pour se rendre au travail, faire ses courses ou accompagner ses enfants à l'école, tout en alliant confort, économie et réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

#### Une commune toujours engagée dans la mobilité douce

Une subvention de 500 € est ainsi à nouveau proposée aux administrés souhaitant opter pour un mode de déplacement plus respectueux de l'environnement. Depuis le début de l'opération en 2023, 33 aides ont été allouées pour un montant de 16 500 €. Ce dispositif vise à encourager les pratiques de mobilité douce, à favoriser les déplacements locaux.

Il complète les autres initiatives mises en place sur le territoire, comme le développement des pistes cyclables et les actions de sensibilisation à l'écomobilité.

La commune se réjouit de pouvoir accompagner à nouveau ses administrés dans cette dynamique écoresponsable et solidaire.

## VOS SERVICES

### NOUVELLE NUMÉROTATION DES HABITATIONS



#### Nouvelle numérotation des habitations : une adresse pour tous, plus claire pour chacun

Dans le cadre de l'application de la loi 3DS du 21 février 2022, la commune de La Salle les Alpes a engagé un important travail de dénomination et de numérotation de ses voies. Cette démarche, rendue obligatoire pour toutes les communes, vise à garantir un bon adressage sur l'ensemble du territoire, afin de faciliter l'intervention des secours, la distribution du courrier et les services du quotidien.

#### Une décision municipale

Par délibération n°20.06.12, le conseil municipal a validé à l'unanimité la mise en place d'une nouvelle numérotation des habitations. Celle-ci adopte désormais un système métrique : le numéro attribué à chaque habitation correspond à la distance, en mètres, entre le début de la voie et l'accès à votre logement. Ce système permet une localisation plus précise et opérationnelle.

#### Distribution de nouvelles plaques

Les plaques de numérotation ont été remises gratuitement en Mairie. Munissez-vous du certificat d'adressage joint à votre courrier. La plaque vous sera remise contre signature. En cas d'indisponibilité, vous pouvez mandater une personne de confiance, en lui confiant votre certificat.

Une fois récupérée, la plaque devra être posée de façon visible : idéalement sur la façade, au-dessus ou à gauche de la porte principale, ou à défaut, sur le mur de clôture à gauche de l'accès piéton, ou encore sur la boîte aux lettres.

#### Délai pour modifier votre adresse

Vous disposez d'un délai de six mois pour effectuer vos démarches de changement d'adresse. Passé ce délai, tout courrier mal adressé pourra être retourné à l'expéditeur. Les propriétaires bailleurs, représentants et syndics sont invités à informer leurs locataires et copropriétaires du changement



#### COMMENT DÉCLARER VOTRE NOUVELLE ADRESSE ?

Pour les particuliers, la déclaration peut être effectuée en ligne, en quelques clics, via le site officiel :

[service-public.fr](https://service-public.fr) - **Changement d'adresse**

Cette plateforme permet de prévenir simultanément plusieurs organismes : sécurité sociale, impôts, caisses de retraite, opérateurs d'énergie, carte grise, France Travail, etc. Il est aussi conseillé de prévenir vos autres prestataires : banques, assurances, téléphonie, abonnements...

La mairie informe quant à elle les services publics locaux : eau, assainissement, élections, SDIS...

#### BESOIN D'AIDE ?

**France services**

Contactez France Services

au 04 92 45 45 85

ou par mail : [franceservices@ccbrianconnais.fr](mailto:franceservices@ccbrianconnais.fr).

Un ordinateur est également à votre disposition à la mairie (sur rendez-vous).

Pour les entreprises et professionnels, la déclaration se fait sur le Guichet unique des formalités d'entreprises :

[procedures.inpi.fr](https://procedures.inpi.fr)

Utilisez votre n° SIREN et suivez les étapes indiquées pour signaler une modification administrative de l'adresse.

#### VOUS AVEZ CONSTATÉ UNE ERREUR ?

Votre nouvelle adresse est consultable sur : [adresse.data.gouv.fr](https://adresse.data.gouv.fr)

En cas d'erreur, contactez le service urbanisme uniquement par mail à l'adresse suivante : [urbanisme@lasallelesalpes.fr](mailto:urbanisme@lasallelesalpes.fr)

Merci d'indiquer précisément l'erreur, accompagnée des informations utiles (plan, numéro de parcelle, etc.).

Ce changement d'adressage constitue une étape importante pour une commune plus lisible, plus accessible et mieux équipée pour répondre aux besoins de ses habitants..

**Merci à tous pour votre coopération et votre implication !**

## ↳ RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

### CE QUI CHANGE POUR NOTRE COMMUNE.

Depuis avril 2025, une réforme importante du mode de scrutin a été adoptée pour les communes de moins de 1 000 habitants, comme la nôtre. Cette évolution vise à renforcer la transparence démocratique locale, à améliorer la représentation des électeurs et à favoriser un meilleur fonctionnement des conseils municipaux.

#### POURQUOI CE CHANGEMENT ?

##### Pourquoi ce changement ?

- ✔ Favoriser l'émergence de projets municipaux portés collectivement, plutôt que des candidatures individuelles.
- ✔ Renforcer la parité entre les femmes et les hommes dans les conseils municipaux.
- ✔ Clarifier le vote pour les électeurs, en limitant les irrégularités liées au panachage.

#### Quelles sont les nouveautés ?

Jusqu'à présent, dans les petites communes, l'élection des conseillers municipaux s'effectuait au scrutin majoritaire pluri nominal à deux tours, sans obligation de parité ni de dépôt de listes complètes. Ce système permettait aux électeurs de "panacher" les bulletins, c'est-à-dire de voter pour des candidats de listes différentes, voire d'inscrire des noms à la main.

#### DEPUIS LA RÉFORME D'AVRIL 2025, PLUSIEURS CHANGEMENTS SONT ENTRÉS EN VIGUEUR :

- ✔ **Obligation de listes complètes et paritaires** : les candidats doivent désormais se présenter sur des listes complètes, comportant autant de noms que de sièges à pourvoir, et respecter l'alternance stricte homme/femme.
- ✔ **Fin du panachage** : il n'est plus possible de modifier les bulletins de vote en rayant ou ajoutant des noms. Les électeurs votent pour une liste dans son ensemble.
- ✔ **Mode de scrutin proportionnel avec prime majoritaire** : si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, elle reçoit la moitié des sièges à pourvoir, les autres sièges étant répartis à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix. Si nécessaire, en l'absence de majorité absolue au premier tour, un second tour est organisé entre les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés.

#### Et concrètement pour nous ?

Pour les prochaines élections municipales, notre commune appliquera donc ce nouveau mode de scrutin. Les électeurs n'auront plus à composer eux-mêmes leur bulletin, mais choisiront la liste qu'ils souhaitent soutenir.



### POUR TOUS À LA CANTINE : UN ENGAGEMENT FORT POUR LA JEUNESSE.

#### Pour la rentrée de septembre

La commune de La Salle les Alpes a fait le choix fort et symbolique de fixer le tarif du repas à la cantine scolaire à 1 € pour tous les enfants. Cette décision traduit la volonté de la municipalité de soutenir les familles, favoriser l'égalité d'accès à une alimentation de qualité et réaffirmer son engagement en faveur de la jeunesse.

Dans un contexte économique marqué par la hausse du coût de la vie, cette mesure vise à alléger la charge financière pour les parents tout en garantissant un service public de qualité. Elle s'inscrit dans une politique plus large de soutien à l'enfance et à l'éducation, où chaque enfant doit pouvoir déjeuner dans de bonnes conditions.

La cantine scolaire joue un rôle essentiel dans la journée d'un élève : au-delà de l'alimentation, elle participe à l'apprentissage de la vie en collectivité, à l'éducation au goût et à la santé. La commune s'assure ainsi que les repas servis répondent à des exigences strictes en matière de qualité nutritionnelle et de circuits courts, tout en restant accessibles à tous.

Avec cette mesure, La Salle les Alpes affirme une nouvelle fois son ambition de construire un territoire solidaire, attentif aux besoins des plus jeunes et résolument tourné vers l'avenir.

## VOTRE COMMUNE

### LES SERVICES TECHNIQUES A PIED D'ŒUVRE

Comme chaque année, les agents des services techniques sont mobilisés sur de nombreux chantiers visant à entretenir, embellir et améliorer le cadre de vie des habitants. Voici un tour d'horizon des travaux récents ou actuellement en cours.



#### Mise en valeur de l'espace public

Quarante nouveaux bacs à fleurs sont en cours de fabrication par nos menuisiers, dans le respect d'une démarche écoresponsable. Réalisés en mélèze issu de l'affouage communal, ils viendront s'ajouter aux 120 bacs déjà confectionnés au fil des années, contribuant à l'embellissement durable de nos espaces publics.



#### Entretien du réseau public

Enfin, les agents poursuivent régulièrement l'entretien du réseau d'éclairage public, essentiel à la sécurité et au confort des habitants. Ces travaux témoignent de l'implication constante des services techniques dans l'entretien et l'amélioration de notre cadre de vie. Leur engagement au quotidien mérite d'être salué.





## Patrimoine et bâtiments communaux

Plusieurs bâtiments font l'objet de travaux de rénovation :

- ✔ L'appartement situé au-dessus de l'école a été rénové et remis en location.
- ✔ La toiture de l'Eglise du Bez est en cours de reprise, avec la pose d'un bardage pour renforcer l'étanchéité.



## Voirie et réseaux

D'importants travaux d'enrobés ont été entrepris au niveau des Pananches afin de garantir une meilleure sécurité et un confort de circulation pour les usagers. Le chemin de l'Oratoire, l'intersection de la route de Pré-long et du chemin de l'Oratoire ont également été remis en état. Une enveloppe de 600 000 € est consacrée à la voirie cette année. Par ailleurs, des regards d'eau pluviale le long de la RD1091 ont été réhabilités pour améliorer l'écoulement des eaux et prévenir les risques d'inondation.



- ✔ Le clocher de la chapelle Sainte-Luce bénéficie actuellement de réparations visant à préserver ce patrimoine emblématique.

# LES CHIFFRES CLEFS

## UN CAP CLAIR ET AMBITIEUX DEPUIS 2020 :

plus de 16 000 000 € TTC d'investissements pour les aménagements structurants.

Le mandat a été marqué par un dynamisme en matière d'investissement pour mettre en œuvre une stratégie de développement ambitieuse.

L'attractivité de La Salle les Alpes repose sur la qualité et la modernisation de ses infrastructures mais encore plus sur le soin apporté à notre cadre de vie.



### MAISON MEDICALE

- Trois cabinets médicaux, un cabinet d'infirmière, une salle de radiologie, une salle d'urgence et un logement pour les médecins de renfort
- Pérennisation de l'offre de soins (trois médecins à l'année et jusqu'à neuf médecins en saison) et attractivité de la structure



### BÂTIMENT DE SERVICE DU PONTILLAS

- Point d'accueil et de vente de forfaits, point d'accueil école de ski, consigne à skis, ski shop, restaurant et sanitaires publics



### LIAISON ILES – PONTILLAS

- Requalification du parking du pontillas
- Réfection du chemin de la Digue
- Passerelle sur la Guisane
- Création d'un jardin et d'une aire de jeux publics aux Iles
- Aménagement du carrefour de la RD



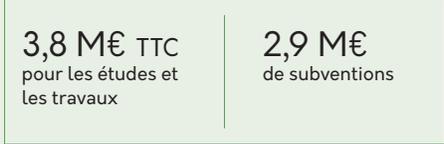
### AMENAGEMENT DE LA BASE DE LOISIRS DU PONTILLAS

- Aire de jeux, cheminements piétons, espaces verts et berges du lac



### REQUALIFICATION DE LA RUE DE LA GUISANE

- Aménagement avec des matériaux nobles
- Aménagement du jardin du mail
- Création d'une fontaine publique
- Mise en valeur de la Chapelle Sainte-Luce par des jeux d'éclairage



### REFECTION DE RUES DANS DIVERS SECTEURS

- Réfection des réseaux et des enrobés
- Secteur du hameau de la Salle
- Secteurs de l'Aravet
- Secteur des Pananches
- Allée des Iscles (Les jardins Alpains)
- Secteur Pré Long



# RETOUR EN IMAGES



CYCLO DU CŒUR



14 JUILLET 2025



FÊTE DE LA NATURE



DÉPART CM2



RUE DE LA GUISANE



FÊTE DE LA SAINT JEAN

## LE GROUPE SCOLAIRE LOUIS TARAVELLIER

### ↳ "SI ON CHANTAIT" : UNE JOURNÉE DE PARTAGE, DE RIRES ET DE CHANSONS AU PARC DE LA SCHAPPE

Vendredi 20 juin, le Parc de la Schappe a résonné de rires, de voix chantantes et d'une belle énergie collective à l'occasion de la grande manifestation "Si on chantait", organisée par le Conservatoire du Briançonnais (CRIB).

Ce projet unique en son genre a rassemblé 23 écoles du Briançonnais, soit environ 1100 élèves, autour d'un thème fédérateur : l'humour. Une journée haute en couleurs et en émotions, qui avait pour ambition de tisser des liens entre les générations et de célébrer la richesse de la diversité humaine.

Dans une ambiance festive et bienveillante, les enfants ont partagé la scène avec des chanteurs retraités et des personnes en situation de handicap, dans un esprit d'ouverture, de respect et d'inclusion. Ce projet intégratif et intergénérationnel a permis à chacun, quel que soit son âge ou ses capacités, de s'exprimer à travers le chant et la musique.

Au programme, des chansons humoristiques comme « Tous les animaux du monde » ou « Le pouding à l'arsenic » portées par une énergie collective communicative. Les rires ont fusé, les sourires se sont multipliés, et les barrières se sont effacées au profit de la rencontre, du plaisir de chanter ensemble et du vivre-ensemble.

Ce bel événement, même s'il a été interrompu par l'orage, a démontré, une fois de plus, que la culture peut être un puissant vecteur de lien social et d'inclusion. Le CRIB, en initiant ce projet, offre non seulement une expérience artistique forte aux élèves, mais aussi un message profondément humain. Merci aux équipes pédagogiques, aux artistes, aux accompagnants et à tous les participants pour cette journée mémorable.



↳ Rendez-vous dans deux ans pour une nouvelle édition, toujours plus chantante et solidaire !

### ↳ VOYAGE SCOLAIRE AU PRINTEMPS DU LIVRE ET SÉJOUR A VEYNES : UNE BELLE AVENTURE PARTAGÉE

Les jeudi 15 et vendredi 16 mai, 42 enfants de la petite section au CM2, accompagnés de 8 adultes, ont pris part à un voyage scolaire placé sous le signe de la littérature, du partage et de la découverte.



Dans le cadre du projet annuel autour de la littérature, ils se sont rendus à Veynes, pour assister au Printemps du Livre. Les élèves ont eu la chance de rencontrer des auteures et illustratrices, et de participer à plusieurs ateliers autour du livre. Ce moment privilégié a permis à chacun de plonger dans l'univers de la création littéraire de façon ludique et enrichissante.

Ils ont ensuite pris la route pour le hameau de Vaunières, à Saint-Julien-en-Beauchêne, où ils ont passé la nuit. Les chambres étaient partagées entre petits et grands, favorisant les échanges interâges et une belle dynamique de groupe.

Le lendemain matin, ils sont restés sur place pour profiter du cadre exceptionnel de la montagne et ont organisé des ateliers axés sur le vivre ensemble. Ces activités ont permis aux enfants de réfléchir à la coopération, à l'écoute et au respect de l'autre, dans une ambiance conviviale et sereine.

**Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce séjour, qui restera un souvenir marquant pour les enfants comme pour les adultes.**

## VOYAGE DES AÎNÉS

### VOYAGE DU CCAS

#### ÉMERVEILLEMENT AU CŒUR DES DOLOMITES

Dans le cadre de ses actions en faveur du bien-être et du lien social, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé un voyage inoubliable à destination des aînés, au cœur des majestueuses Dolomites italiennes. Pendant six jours, les participants ont sillonné les vallées et cols de ce massif classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, découvrant des paysages à couper le souffle et un patrimoine culturel d'une richesse insoupçonnée.

Le voyage a débuté par la mythique Val Gardena, joyau des Dolomites réputé pour la beauté saisissante de ses paysages. De Ortisei, chef-lieu de la vallée, à Selva Gardena, en passant par St Cristina, les participants ont exploré des villages de montagne authentiques, célèbres pour leur tradition de sculpture sur bois et leur artisanat d'art. Entourés par des sommets majestueux tels que le Sassolungo ou encore le groupe du Sella, ils ont profité d'un panorama exceptionnel tout au long de la route des Dolomites.

Le lendemain, cap sur Bolzano, capitale du Sud-Tyrol. Flâner dans ses rues animées a permis d'admirer les arcades Renaissance, la place Walther, les rues commerçantes pittoresques et la cathédrale en grès rouge. L'ambiance unique de la place Delle Erbe, avec son marché coloré, a particulièrement séduit les voyageurs. L'après-midi a été consacré à l'exploration du lac de Carezza, niché au pied du Rosengarten, un massif baigné de légendes.

Pour clore ce voyage en beauté, le groupe s'est rendu au lac de Braies, véritable écrin d'émeraude au creux des montagnes. Un décor de carte postale qui a ravi tous les participants.

Puis, en traversant les paysages grandioses de la vallée de Landro et en longeant le lac de Misurina, les aînés ont pu contempler les emblématiques Trois Cimes de Lavaredo, symboles de la beauté des Dolomites.



Un dernier arrêt à Cortina d'Ampezzo, célèbre station olympique, est venu clore cette escapade montagnarde.

Enfin, ils ont découvert l'abbaye de Novacella, fondée au XIIe siècle, véritable joyau du patrimoine tyrolien. Ce monastère de l'ordre des Augustins a émerveillé le groupe par sa chapelle baroque, sa bibliothèque rococo, et ses fresques historiques. Après un déjeuner typique dans une ferme auberge, les aînés ont poursuivi leur découverte dans la charmante ville de Bressanone, surnommée la « Cité des Princes-Évêques ». Entre ruelles médiévales, façades colorées et artisanat local, le charme de la ville a opéré sans effort.

## BIBLIOTHÈQUE



Initié par les bibliothèques de la vallée, le Prix des Lecteurs de Serre Chevalier, invite les lecteurs à participer activement à la vie littéraire en élisant leur livre favori parmi une sélection de romans.

Son objectif est de favoriser la rencontre et les échanges autour des livres et de renforcer les liens entre leurs lecteurs et les bibliothèques.

Grâce à la sélection des bibliothécaires, vous pourrez (re)découvrir 3 auteurs et 3 autrices contemporains, plonger dans différentes ambiances et espérons-le, avoir un véritable coup de cœur. Les livres sont disponibles dans chacune des bibliothèques de la vallée.



### COMMENT PARTICIPER ?

- ✔ Abonnez-vous si ce n'est pas déjà fait, c'est gratuit !
- ✔ Empruntez et lisez les 6 romans avant le 15 novembre.
- ✔ Participez au vote final en glissant un bulletin avec le nom de votre roman favori dans l'urne mise à votre disposition à la bibliothèque entre le 1<sup>er</sup> et 15 novembre.



- Le vainqueur de ce Prix des Lecteurs sera dévoilé lors de la soirée de clôture le vendredi 21 novembre 2025 à 18h à la bibliothèque de Saint-Chaffrey autour d'un apéritif avec les bibliothécaires et les participants

# BIBLIOTHÈQUE

## RETOUR SUR LES 30 ANS DE LA CRUE DU TORRENT DU BEZ

Du 21 au 25 juillet dernier, de nombreuses animations ont été proposées pour marquer les 30 ans de la crue du torrent du Bez.

Pour présenter les bons gestes de manière simple et accessible à tous, une affiche « La sécurité « eau » sommet » a été créée. Présentée ci-contre, elle vous donnera en détail les bons réflexes. Prenez le temps de la lire !



Des ateliers d'écriture avec Brigitte Simonet, un stage d'aquarelle avec Noëlle Oustry, un spectacle interactif et immersif sur les gestes à adopter lors des situations d'urgence, des visites, jeux de rôles et ateliers sur les risques naturels, une soirée conférence débat avec les élus de la commune et des spécialistes, une formation premiers secours citoyen... un riche programme pour tous les âges !

À travers ces animations, la Commune a souhaité inciter les habitants et les visiteurs de passage à ne pas oublier cette journée du 24 juillet 1995 et à sensibiliser petits et grands aux gestes à tenir en cas de survenue d'une nouvelle crue.

Si vous souhaitez en afficher une chez vous ou dans votre location pour vos hôtes, des exemplaires papier sont disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie.



# RÉSIDENCE MMV SERRA NEVA



## Résidence MMV SERRA NEVA 4 étoiles

La résidence MMV SERRA NEVA, qui ouvrira en décembre 2025 constitue un projet structurant pour notre commune.

Plus qu'un simple hébergement touristique, elle s'inscrit dans une stratégie de développement durable et économique, au cœur de l'aménagement du quartier des Îles.

### UN PROJET MOTEUR POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

Composée d'appartements modernes et confortables, la résidence MMV SERRA NEVA propose des lits marchands (ou lits chauds). On estime qu'un lit marchand génère environ 10 000 € de retombées économiques annuelles pour le territoire : restauration, commerces de proximité, services, animations...

Ce projet a également été une condition indispensable (obligation contractuelle) pour la réalisation de la télécabine du Pontillas, équipement structurant pour l'accès au domaine skiable. Grâce à cette dynamique, notre commune renforce son attractivité touristique tout en créant de nouvelles opportunités économiques pour les acteurs locaux.

### UNE RÉSIDENCE EXEMPLAIRE SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

Pensée dès l'origine dans une logique de construction durable, la résidence répond aux exigences RE2020 et a obtenu la certification NF Habitat HQE, gage de qualité environnementale et de performance énergétique.

Parmi les actions concrètes engagées :

- utilisation d'énergies renouvelables pour le chauffage, gestion raisonnée de l'eau et de l'énergie dans chaque appartement,
- tri sélectif et valorisation des déchets, promotion des mobilités douces, avec un accès direct aux navettes locales et aux sentiers piétons.

Ce souci permanent de limiter l'empreinte écologique s'inscrit pleinement dans la volonté municipale de préserver notre cadre de vie montagnard et de proposer un tourisme plus respectueux de l'environnement.

### UN QUARTIER DES ÎLES REPENSÉ POUR TOUS

L'arrivée de la résidence MMV a également permis à la Commune de réaménager le quartier des Îles, avec la création :

- d'un jardin public,
- d'une aire de jeux pour enfants,
- et la reprise de la voirie

MMV SERRA NEVA, c'est donc bien plus qu'un hébergement touristique : c'est un projet d'avenir, au service d'un tourisme durable, d'un territoire attractif et d'un cadre de vie amélioré pour les habitants comme pour les visiteurs.



## OPÉRATION FAÇADE-TOÎTURE-DEVANTURE À PARTIR DE 2026

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et de la valorisation du patrimoine bâti de notre commune, une opération de rénovation des façades, toitures et devantures est lancée en partenariat avec SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat).

Cette opération vise à encourager les propriétaires à rénover l'aspect extérieur de leur logement et de favoriser une meilleure qualité de vie pour tous.



### Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires occupants ainsi que les commerçants situés dans le périmètre concerné par l'opération peuvent déposer une demande. Il s'agit de travaux visibles depuis la voie publique : ravalement de façade, réfection de toiture, restauration de devanture commerciale...

### Quel accompagnement ?

Grâce au partenariat avec SOLIHA, les bénéficiaires peuvent profiter :

D'un diagnostic technique gratuit de leur bien

D'un accompagnement administratif et technique tout au long de leur projet

De conseils personnalisés pour respecter le style architectural local. D'un accès facilité aux aides financières, sous conditions de ressources ou d'éligibilité du bien.

Ne manquez pas cette opportunité d'améliorer votre logement tout en valorisant notre commune !



## DU CÔTÉ DU PERSONNEL

### ↳ DÉPARTS À LA RETRAITE ET RECRUTMENTS



#### ÇA BOUGE AU CCAS !

Camille Guglielmetti, chargée de l'accueil physique et téléphonique, de l'état civil, des affaires scolaires et du CCAS et recrutée en juin 2023, quitte la collectivité pour retrouver le Sud-Ouest, sa terre natale.

Son engagement, sa disponibilité et sa bonne humeur auront marqué ses collègues et les habitants de la commune !

Nous lui souhaitons plein succès dans cette nouvelle étape de sa vie.

#### BIENVENUE À AUDREY MASSE

Nous avons le plaisir d'accueillir Audrey Masse au sein de l'équipe municipale pour remplacer Camille. Bien connue sur la commune et dans la vallée, Audrey a déjà exercé plusieurs fonctions dans le secteur local. Souhaitons à Audrey une belle réussite dans ses nouvelles fonctions !

#### DU CHANGEMENT CÔTÉ PISCINE

Après 28 années de service à la piscine, Viviane Bert fait valoir ses droits à la retraite.

La municipalité et ses collègues lui adressent ses sincères remerciements et ses meilleurs vœux pour cette nouvelle vie.



#### HOMMAGE à Benjamin Vernay



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès brutal de Benjamin Vernay, électricien à la commune depuis 2021. Apprécié de tous pour son professionnalisme, sa gentillesse et sa disponibilité, Benjamin laisse un vide immense parmi ses collègues

La municipalité adresse ses sincères condoléances à sa famille, ses proches et tous ceux qui l'ont côtoyé.

# LA CRUE DU BEZ DE 1995

